

## La musicalité du poème

### Pour « Il pleure dans mon cœur ... »

« Il pleure dans mon cœur ... » est d'ailleurs un poème qui doit une grande partie de son charme à sa musicalité : il faut dire que Verlaine voulait que la poésie soit « de la musique avant toute chose ». Cette volonté de ramener la poésie vers ses origines, et de faire de chaque poème une « chanson », est visible dès le titre du recueil auquel appartient le poème, *Romances sans paroles* (une romance est une chanson traditionnelle populaire, souvent sur un thème amoureux). Verlaine prétend même que ses « romances » sont « sans paroles » : cet effacement de la langue et du sens montre bien qu'il accorde la priorité à la musicalité des mots. Cette idée apparaît dès la seconde strophe du poème, à travers le parallélisme entre deux exclamations passionnées du poète : « Ô bruit doux de la pluie ! » (vers 5) et « Ô le chant de la pluie ! » (vers 8). Les répétitions qui soulignent le parallèle entre les deux vers permettent de mettre en valeur la progression entre « bruit doux » et « chant » : à première vue, la pluie n'est qu'un simple son (même si celui-ci est agréable) ; mais un peu plus loin, elle devient un véritable « chant », c'est-à-dire une musique, une forme d'art. Plusieurs procédés contribuent à transformer le poème en « chant ». Tout d'abord, les répétitions, lorsqu'elles sont très nombreuses, donnent presque l'impression d'entendre un refrain. On vient de mentionner les répétitions qui accompagnent le parallélisme qui encadre la deuxième strophe, à laquelle on peut ajouter l'anaphore de « Il pleure », au début des strophes 1 et 3. Mais c'est surtout l'utilisation de l'épiphore qui, dans ce poème, donne l'impression d'avoir affaire à un refrain. En effet, ce sont exactement les mêmes mots qui reviennent à la rime du premier et du dernier vers de chaque quatrain : « mon cœur » aux vers 1 et 4 (première strophe), « de la pluie » aux vers 5 et 8 (deuxième strophe), « sans raison » aux vers 9 et 12 (troisième strophe), et enfin « peine » aux vers 13 et 16. Chaque strophe a l'air d'être « encadrée » par ces mots, qui reviennent comme une ritournelle, et cela donne l'impression d'écouter une chanson. On pourrait aussi ajouter à ces répétitions les assonances et les allitérations, très présentes au point de créer un véritable paysage sonore. Par exemple, l'alternance des liquides [l] et [r] et de sons plus durs, comme les [p], les [k] et les [g] forme une harmonie imitative : elle donne l'impression d'entendre le rythme même de la pluie qui bat « par terre et sur les toits ». On peut donc dire que, par la magie de la forme poétique, Verlaine parvient à sublimer les bruits de la pluie, pour en faire une véritable chanson : c'est ce qui fait le charme de ce poème, et ce qui lui a valu une mise en musique.

### Pour la « Chanson d'automne »

La musicalité de la « chanson d'automne » est l'un des principaux attraits de cette poésie de Verlaine, qui voulait que la poésie soit « de la musique avant toute chose ». Cette volonté est visible dès le titre, et plusieurs procédés contribuent à transformer le poème en « chanson ». Tout d'abord, le champ lexical même du poème l'associe à la musique. En effet, de nombreux mots renvoient à des sons, comme « sanglots longs », « violons » et « sonne l'heure ». Ceux-ci sont relayés par d'autres mots, qui peuvent faire penser à des sons de manière plus discrète : dans la deuxième strophe, par exemple, « suffocant » et « je pleure » sont un rappel des « sanglots » du début. Par ailleurs, on remarque que ces sons se transforment en musique. En effet, les sanglots, grâce à leur rythme (ils sont « longs »), se transforment en « violons ». On passe donc du simple « bruit » à une véritable musique, sans doute un peu plaintive. Mais comment cette musicalité des pleurs se traduit-elle dans le poème ? En premier lieu, comme dans les chansons, les vers sont très brefs, puisque la « chanson d'automne » fait alterner tétrasyllabes et trisyllabes : cela n'est pas sans faire penser au rythme saccadé des « sanglots » dont le texte parle. Ensuite, le vers impair, « plus léger et soluble dans l'air » selon Verlaine, donne un côté dansant au poème. Cette allure dansante est accentuée par les enjambements, par exemple entre « quand » et « sonne l'heure » (vers 8-9) et entre « pareil à la » et « feuille morte » (vers 17-18). En somme, les vers de 3 et 4 syllabes semblent emportés « deçà, delà », exactement comme la feuille morte dont parle le poème. Les assonances et les allitérations renforcent aussi la musicalité du poème, en faisant revenir régulièrement les mêmes sons. De plus, les sonorités qui reviennent le plus souvent sont les sons [ã], [õ], [o], [ɔ], [m] et [n], c'est-à-dire les sons qui forment les deux mots du titre, « chanson » et « automne ». Dans la première strophe par exemple, on les retrouve dans « sanglots », « longs », « violons », « automne », « mon », « langueur » et « monotone », c'est-à-dire presque tous les mots. On peut donc dire que, par la magie de la forme poétique, Verlaine parvient à sublimer les bruits des pleurs et du vent d'automne, pour en faire un véritable chant : c'est ce qui fait le charme de cette « chanson d'automne ».